

PRINCIPE DE NON-CONTRADICTION, NEGATION ET PLURALISME LOGIQUE¹

Gilles KEVORKIAN

Professeur en Première Supérieure, Lycée du Parc - Lyon

Francis Wolff a développé une ontologie qui repose sur une certaine conception, indissociablement sémantique et métaphysique, du principe de non-contradiction. Son ontologie part du principe que « le monde n'est pas contradictoire² ». C'est là, écrit-il, « sa caractéristique la plus générale et la moins douteuse³ ». Le principe de non-contradiction est donc « le principe fondamental de notre monde⁴ ». Francis Wolff explicite sa thèse de manière « quasi-modale⁵ » : le principe de non-contradiction est nécessairement celui de tout monde, une loi ontologique.

Ma contribution va consister à examiner le statut du principe de non-contradiction chez Francis Wolff et à en indiquer un point aveugle mais qui laisse en l'état l'ontologie de *Dire le monde*. Ce faisant, le résultat paradoxal en sera une défense de la position de

¹ Le volume classique *The Law of Non-Contradiction*, ed. G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb, Oxford, Oxford University Press, 2004, les ouvrages de G. Priest, *In Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, 1997 puis 2006 (« expanded edition ») et *Doubt Truth to be a Liar*, Oxford, Oxford University Press, 2006, la thèse de Francesco Berto, *How to sell a contradiction. The Logic and Metaphysics of Inconsistency*, London, King's College Publications, 2007, ont nourri la plupart des remarques qui suivent sur le sujet, en plus évidemment de la lecture des commentateurs d'Aristote (notamment le provoquant *Sense and Contradiction*, Dordrecht, Reidel Publishing Company, 1975 de R. M. Dancy) et de, *last but not least*, *Dire le monde* en 1997.

² F. Wolff, *Dire le monde*, Paris, PUF, 1997, p. 21.

³ *Dire le monde*, *op. cit.*, p. 21.

⁴ F. Wolff, « Langage et métaphysique » dans G. Kévorkian (éd.), *Métaphysiques contemporaines*, Paris, Vrin, « Théma », 2018, p. 33.

⁵ *Dire le monde*, *op. cit.*, p. 21, on trouve un « forcément » qui évite sans doute un « nécessairement ». En effet, une expression strictement modale de la thèse ferait basculer l'énoncé métaphysique dans l'option métaphysique que Francis Wolff veut éviter. Supposons l'énoncé de T. Yagisawa (*Worlds and Individuals, Possible and Otherwise*, Oxford, Oxford University Press, 2010, ch. 8) selon lequel il n'y a pas de mondes *réellement* impossibles – les mondes impossibles n'existent pas : il implique une transgression du statut critique de l'ontologie voulu par Francis Wolff. C'est ce qui explique sans doute que l'on trouve des formules d'allure discordante dans *Dire le monde* et ailleurs : le principe de non-contradiction apparaît comme valant dans un monde quelconque de choses ayant, disons, les conditions d'identité standard des substances, *pourvu* que ce monde soit en même temps un monde pour nous – en ce sens, il est une loi ontologique des mondes si l'on appelle monde, par opposition au réel, tout monde pour nous (cette loi ontologique est alors une loi de l'ontologie critique).

Dire le monde dans la mesure où j'aurai montré que les limites de la formulation de son principe fondamental ouvrent sur des thèses possibles mais beaucoup plus fortes et moins naturelles que celles de *Dire le monde*.

I. *L'ontologie, la sémantique et la syntaxe de Dire le monde*

L'ontologie de Francis Wolff est descriptive et non réformatrice. En prenant pour fil directeur les structures (présomptivement universelles et présomptivement concordantes) de la perception et du langage, cette ontologie admet d'une part des substances individuelles (unités minimales perçues désignables et réidentifiables par des noms) et des propriétés, d'autre part des événements (signifiés par des verbes qui fonctionnent comme prédicats des choses dont on parle lorsqu'il leur arrive quelque chose). La relation entre les substances et les événements est une relation de dépendance ontologique mais non de dépendance conceptuelle puisqu'on peut se passer de la notion de substance pour concevoir celle d'événement : au moins deux catégories ontologiques primitives sont ainsi établies. Pour passer de ce monde en troisième personne à un monde en première personne, Francis Wolff admet aussi des personnes qui sont indissociablement des agents et des sujets d'imputation (auxquels correspond l'indexical « je ») mais non des sujets substantiels. D'Aristote, Francis Wolff hérite dans son ontologie d'un style philosophique (au sens « grangérien » du terme) qui consiste à suivre le fil directeur des chefs d'interrogation fondamentaux (style qu'il complète par la logique de la « *what-question* » et de la « *why-question* » de Braithwaite⁶ – mais les antécédents ici sont mobiles et l'on pourrait mentionner Anscombe ou d'autres). Les trois questions fondamentales, irréductibles l'une à l'autre, sont : « qu'est-ce que ? » (à laquelle correspond la théorie de la substance individuelle), « pourquoi ? » (à laquelle correspond la théorie des événements), « qui ? » (à laquelle correspond l'ontologie des personnes). L'ontologie de Francis Wolff est donc triadique. Voilà pour ce qu'il y a, en tout cas au niveau le plus fondamental⁷.

Vient ensuite la sémantique de cette ontologie : c'est celle des sujets et des prédicats. Les choses, ici, se compliquent un peu, puisque Francis Wolff ne suit ni la méthode de partition aristotélicienne, ni celle de Strawson, mais prolonge, simplifie et déplace les analyses d'Aristote et de Strawson. Ce n'est pas qu'il ignore les apports de

⁶ R. B. Braithwaite, *Scientific Explanation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1953.

⁷ Je laisse ici le statut des propriétés. Qu'il suffise de signaler que Francis Wolff n'est pas platonicien en la matière.

la logique moderne (qui conduirait *grosso modo* à adopter une sémantique frégréenne) et de l'ontologie formelle (qui conduirait exemplairement à substituer aux schèmes linguistiques les schèmes métaphysiques de l'exemplification et de l'instanciation⁸).

C'est plutôt qu'il plaide pour une ontologie *critique* :

Notre propos partage avec le kantisme ce principe : du « monde en soi », hors des conditions transcendantales dans lesquelles il nous apparaît, on ne peut rien dire ; on ne peut donc que décrire le monde « pour nous ». Mais l'application que nous ferons du criticisme sera conforme à celle de la relativité de l'ontologie à la Quine : nous mettrons les formes a priori du langage là où Kant mettait celles de l'entendement⁹.

Or la structure sémantique des sujets et des prédicats semble être confirmée par les deux sources de l'ontologie critique que sont le langage et la perception. Nous passons ici rapidement sur ce qui permet d'établir ce point : qu'il suffise de dire que Francis Wolff est ici, pour une fois, plus platonicien qu'aristotélien¹⁰. Le dispositif anti-sophistique du *Sophiste* de Platon consiste, on le sait, à distinguer « thème » (ce dont on parle, *onoma*) et « rhème » (ce que l'on en dit, *rhèma*), et c'est ce dispositif structurel à deux places que Francis Wolff retient plutôt que la structure tripartite de la prédication aristotélienne (même si l'identification sémantique de la copule semble postérieure à Aristote). Ce faisant, Francis Wolff retient d'Aristote l'élément sémantique (les sujets et les prédicats, sans se soucier de la copule qu'il neutralise, l'assertion étant portée par le prédicat) et de Platon l'élément syntaxique (l'opposition du « thème » et du « rhème »). Cela lui permet d'éviter à la fois les reproches d'un Geach (plaidant contre Aristote pour une proposition à deux éléments sémantiques) et ceux d'un Sommers (plaidant contre les frégréens pour une structure néo-aristotélienne)¹¹ :

⁸ Un traitement récent d'ontologie de type aristotélien reposant sur des relations métaphysiques et non linguistiques serait celui de E. J. Lowe.

⁹ F. Wolff, « Langage et métaphysique », art. cit..

¹⁰ Même si le langage-monde des événements qu'il décrit n'est pas sans ressemblance avec les analyses platoniciennes de la première partie du *Théétète*, et le langage-monde des choses n'est pas sans ressemblance avec la tentative de stabilisation du *Cratyle*. On sait que Francis Wolff est plus qu'un lecteur de Burnyeat. Des multiples contributions de Myles Burnyeat, on peut retenir, en français, la magistrale *Introduction au Théétète de Platon*, Paris, PUF, 1998, dont certains chapitres sont directement pertinents pour bien comprendre *Dire le monde*.

¹¹ Pour les détails de l'analyse, il faudra se référer à F. Wolff, « Proposition, être et vérité : Aristote ou Antisthène ? » dans *Théorie de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, éd. S. Diebler, Ph. Büttgen, M. Rashed, Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1999, p. 43-63. Pour l'archéologie des deux grands modèles de prédication (l'aristotélien et le frégréen), on pourra lire G. Kévorkian, « L' "invention de la proposition" » dans le *Sophiste* de Platon : une projection des paradigmes aristotéliens et frégréens de la prédication » dans *Le langage*, Paris, Vrin, coll. « Thema », 2009, p. 15-48.

Pour que le langage soit possible, il faut poser cette distinction entre ce dont on parle et ce qu'on en dit. Cette distinction, prise en sens très large, du « sujet » et du « prédicat », est sans doute un universel du langage. Il faut que les interlocuteurs puissent parler de la même chose (le « sujet ») – en la posant implicitement comme la même qu'elle-même et donc comme n'étant pas contradictoire – et en dire l'un et l'autre autre chose (que ce sujet est tel ou non tel). Sans la première condition, on ne pourrait parler de rien ; sans la seconde, tout serait déjà dit et il n'y aurait rien à dire¹².

Cet argument transcendantal est renforcé dans une argumentation dialogique. Qu'est-ce que la « dialogique » ? La dialogique prend le relais de l'établissement indirect du principe de non-contradiction : c'est une version sophistiquée de la dialectique. Elle fournit les règles constitutives de tout langage pur : elle donne la structure de base du langage, c'est-à-dire « une relation triangulaire entre un locuteur, un allocutaire et un objet »¹³. Elle constitue aussi une forme de métadiscours sans objet spécifique (c'est sa dimension universelle, non en tant que formelle mais en tant que transcendantale). Comment fonctionne le jeu dialogique pour établir indirectement le principe de non-contradiction ? Il réalise les conditions pures de fonctionnement du langage :

Un des deux joueurs (le « répondant ») choisit un des deux pans de l'alternative (« S est P » ou « S n'est pas P ») ; dès lors, son adversaire (le « questionneur »), qui incarne donc la thèse contradictoire, va tenter de mettre le « répondant » en contradiction avec lui-même¹⁴.

En ce sens, la dialogique exprime ou confirme bien la structure prédicative de tout langage en même temps qu'elle exprime ou confirme le principe de non-contradiction, puisque « jouer » un coup, c'est-à-dire défendre une thèse, c'est accepter la structure de non-contradiction du problème en question. On peut mesurer ici le coup théorique joué par Francis Wolff : il ne s'agit pas de partir des *Catégories* et de s'embourber dans *Métaphysique Z* pour produire une sémantique et une ontologie des items de la prédication ; il s'agit plutôt de partir des *Topiques* et de *Métaphysique Γ* pour adopter une position plus déflationniste et plus inexpugnable de ces items en intégrant l'élément de l'interlocution.

Le rapport à Strawson, plus près de nous, prolonge cette ligne d'analyse, puisque Francis Wolff réinterprète les catégories sémantiques de Strawson dans l'analyse dialogique. Il vaut la peine ici de citer quelques lignes de l'une des rares longues « notes techniques » de *Dire le monde*, la politesse de Francis Wolff étant de s'imposer à lui-

¹² *Dire le monde*, op. cit., p. 38.

¹³ *Dire le monde*, op. cit., p. 25.

¹⁴ *Dire le monde*, op. cit., p. 27.

même la méthode qu'il a inventée pour les *Lundis de la philosophie* (et qu'il impose en séminaire) : à savoir régler en amont les *technicalities* ou plutôt n'en retenir que ce qui contribue à l'avancement de la pensée, afin de faire en sorte que la philosophie ne se transforme pas en métacommentaire. On sait que Strawson, notamment dans *Les individus*¹⁵, justifie la partition des sujets et des prédicats au plan grammatical d'abord, au plan catégorial ensuite, suivant l'opposition des universaux seuls prédicables et des particuliers, enfin par la différence entre le caractère complet et autonome du sujet auquel correspond un référent empirique identifiable par opposition au caractère incomplet du prédicat. Or, voici la réinterprétation dialogique de ces critères :

Il est peut-être possible de substituer à ces trois critères, l'unique critère dialogique suivant : l'asymétrie entre le sujet (supposé complet, autonome, saturé) qui désigne ce dont on parle (ce qu'on nomme, ce à quoi on se réfère, ce qu'on désigne) et le prédicat qui désigne ce qu'on en dit (ce qui le décrit, ce qui le caractérise, ce qu'on lui attribue) est l'effet de leurs fonctions dialogiques distinctes. Le sujet, c'est ce qui, dans tout énoncé, doit toujours être supposé identique pour les interlocuteurs et ce qui ne peut pas, par conséquent, porter la marque de l'assertion, affirmative ou négative ; et le prédicat, c'est ce sur quoi doit toujours pouvoir porter leur différence, voire leur opposition, et donc l'opérateur de négation¹⁶.

Enfin, après l'ontologie des choses, des événements, des personnes et la sémantique des sujets et des prédicats que l'on vient de décrire, voici la syntaxe. La syntaxe de l'ontologie de *Dire le monde* est celle du principe de non-contradiction¹⁷. On observera que cet élément « syntaxique » est engagé au niveau sémantique, ainsi qu'on vient de le montrer. Cet élément de syntaxe est indissociablement « logique » (au sens large) et « ontologique » : c'est la caractéristique de la dimension « critique » de l'ontologie de *Dire le monde*.

Précisons. « Logique » au sens large puisqu'il n'est quasiment jamais question de logique formelle dans *Dire le monde* (à l'exception d'une note sur la logique dialogique) et pour cause : la dialogique est plus générale que la logique puisqu'elle ne connaît pas « de limitation d'objet ». L'universalité de la logique est formelle mais non réelle quand l'universalité dialogique est réelle mais non formelle – le formel étant pour Francis Wolff non la structure fondamentale de tout discours mais une région particulière du discours puisque c'est la dialogique qui occupe la position d'être à la fois

¹⁵ P. F. Strawson, *Les individus*, Paris, Seuil, 1973.

¹⁶ *Dire le monde*, op. cit., p. 39, n. 1.

¹⁷ Je suis dans cette tripartition entre ontologie, sémantique et syntaxe, la structure de la présentation d'une communication donnée devant la Société Rhodanienne de Philosophie intitulée « Le réel et le monde » et non celle de *Dire le monde*.

structurellement première et universelle quant à l'objet : elle occupe la place de la primauté sans prétendre au statut de science. La place de la dialogique chez Francis Wolff est comparable à la place de la logique de l'objet quelconque chez Gilles Gaston Granger : c'est le discours qui occupe la position de primauté et d'universalité.

II. *Le principe de non-contradiction et la relativisation de l'essence dans Dire le monde*

Lorsque l'on suit la lecture de *Métaphysique* Γ dans *Dire le monde*, les traits saillants de l'interprétation du principe de non-contradiction d'Aristote sont (i) la priorité du statut ontologique du principe de non-contradiction sur son statut logique, (ii) le caractère axiomatique et indémontrable du principe de non-contradiction et corrélativement (ii-bis) son caractère principiel par excellence, (iii) la cognoscibilité par soi de ce principe et corrélativement (iii-bis) son caractère de vérité première. Il s'ensuit (iv) que la défense du principe de non-contradiction ne peut être que « dialectique » ou « transcendantale » (ce terme étant entendu comme simple condition de possibilité) ou « dialogique » comme la nomme Francis Wolff.

La réappropriation wolffienne du principe de non-contradiction consiste, on l'a vu, à faire basculer sur des conditions dialogiques – c'est-à-dire, les conditions pures de toute interlocution : dire quelque chose de distinct (c'est la « relation d'objectivité ») à quelqu'un (c'est la relation « d'interlocutivité ») – les conditions qu'Aristote nomme « dialectiques ». Cette translation de vocabulaire est philosophiquement neutre, même si elle est féconde en ce qu'elle permet de tirer le jeu « dialectique » de *Métaphysique* Γ entre celui qui pose le principe de non-contradiction et celui qui le suppose en le niant s'il dit seulement quelque chose de déterminé, vers un jeu dialogique : accepter de jouer, de soutenir une thèse, c'est accepter que de 'S' dont on parle en disant qu'il est 'P', il soit faux que 'S n'est pas P' (c'est la formulation adoptée dans *Dire le monde*).

Est en revanche beaucoup moins neutre, quoique assez fidèle aux interprétations possibles du texte d'Aristote, la traduction de la première règle du jeu dialogique (parler, c'est parler « forcément de quelque chose¹⁸ »). On va le voir, cela implique de fixer la référence de ce que l'on dit, ce dont on parle, par une « quasi-essence » qui assure que 'S' ne soit pas et 'P' et 'non-P', ce syntagme de « quasi-essence » permettant d'éviter l'essentialisme contraire au projet d'ontologie critique et indiquant que la seule

¹⁸ *Dire le monde*, *op. cit.*, p. 26.

chose qui compte est la fixation transcendantale de la référence quand nous parlons de quelque chose.

Ce « quasi-clou » de la référence est par excellence un produit sémantico-ontologique de l'ontologie critique de *Dire le monde* ; mais ce doublet sémantico-ontologique requis par l'ontologie critique est problématique. Certes, poser le principe de non-contradiction au plan sémantique, c'est manquer sa fonction ontologique ; le poser au plan ontologique, c'est tomber dans le dogmatisme que l'attitude critique veut éviter ; mais la défense du principe de non-contradiction est distincte dans sa nature et dans sa force selon que l'on se situe sur le versant métaphysique ou sur le versant sémantique, de sorte qu'il paraît difficile de conserver ce doublet sémantico-ontologique – même si c'est très consciemment que Francis Wolff souhaite relier les deux problèmes et surtout les résoudre par un seul et même dispositif¹⁹.

Examinons une genèse possible de cette notion de « quasi-essence » qui l'expliquera mieux en partant des interprétations possibles de *Métaphysique* Γ puisqu'ici c'est Francis Wolff l'aristotélisant qui fait penser Francis Wolff le métaphysicien. Là-dessus le texte de Robert Bolton, « Metaphysics as Science », peut servir de guide²⁰. Robert Bolton rappelle en effet que l'on peut lire le requisit dialectique aristotélicien (contre un opposant au principe de non-contradiction) de signifier *quelque chose*, ou plus fortement de signifier *une seule* chose, de manière faible ou de manière forte (c'est ce que Francis Wolff nomme, reprenant une formule de Gilles-Gaston Granger, « la règle de détermination du sens²¹ »). De manière faible, il s'agit simplement d'éviter l'ambiguïté, l'équivoque, en exigeant que les mots (en particulier) aient une signification unique ; de manière forte, cette exigence renvoie à la position d'une essence. Les deux interprétations du texte aristotélicien ont leurs difficultés. L'option théorique de Francis Wolff (non son interprétation du texte) est ici *synthétique* : expliquer non en analysant ou divisant, mais en regardant la communauté de problèmes ou de thèses *apparemment* distinctes, voire indépendantes.

Signifier quelque chose ou une seule chose, cela revient simplement à donner au langage un objet, ce dont on parle, et à parler de cet objet *comme* d'une essence. Ne pas

¹⁹ Il procède de même dans la théorie de l'action où il tente de résoudre en même temps la question de l'agentivité et celle de l'imputabilité, la question qui relève de la philosophie de l'esprit et celle qui relève de l'éthique.

²⁰ R. Bolton, « Metaphysics as Science » dans le beau volume *Unity, Identity and Explanation in Aristotle's Metaphysics*, ed. T. Scaltsas, D. Charles, M.L. Gill, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 321-354.

²¹ *Dire le monde*, *op. cit.*, p. 30.

accorder cette condition conduirait à retomber dans les apories sophistiques qu'Aristote a voulu dépasser par la sémantique et la métaphysique réaliste de l'essence. Inversement, vouloir comme Aristote, fonder l'univocité en essence reconduirait au dogmatisme essentialiste, à la fois inutile (puisqu'on peut fixer le sens avec moins) et fragile (en raison de son dogmatisme). La notion de quasi-essence est cette synthèse entre les deux voies possibles de l'interprétation d'Aristote, l'interprétation faible et l'interprétation forte.

La déterminabilité du sens des mots (identifié par Aristote à l'essence de la chose), c'est l'idée selon laquelle, en droit, ce sens doit toujours pouvoir être supposé énonçable et unique. C'est pourquoi il faut encore réfuter l'objection de l'ambiguïté et montrer que, sinon en fait dans telle ou telle langue, du moins en droit dans la constitution même du langage, le sens n'est possible que s'il est un²².

Ce qui importe ici, c'est la *présupposition* (transcendantale) de détermination du sens : tout locuteur doit adopter la présupposition de l'essence comme règle transcendantale de son discours (il doit bien parler de quelque chose de déterminé) – même si cette essence peut n'être pas connue de locuteurs que l'on doit qualifier tout de même de minimalement « compétents ». Il est sans dommage pour l'ontologie critique de renoncer au concept d'essence : cette neutralité est non seulement continue avec le projet d'une ontologie critique, elle est même requise si l'on veut éviter de faire un usage impropre du concept d'essence :

L'analyse critique se passe des essences (...). Nous pouvons imaginer d'autres moyens de fixer le sens des mots que l'existence de l'essence des choses. D'ailleurs, d'un point de vue critique, il importe peu que ce soit l'essence des choses, le sens des mots ou même leur référence qui soit fixée²³.

La difficulté d'une telle position n'est pas tant l'introduction d'un terme nouveau dont on peinerait à identifier strictement la signification (la « quasi-essence »). Elle consiste plutôt à mettre en relief la dépendance du dispositif entier de l'ontologie, en tant que *critique*, à un doublet sémantico-ontologique. Or si ce doublet est parfaitement compréhensible dans sa formule générale (il correspond à la position critique classique en substituant les structures linguistiques aux structures transcendantales du sujet connaissant), il met en danger la dérivation et la formulation du principe de non-contradiction qui doivent elles aussi se situer au plan critique du doublet sémantico-métaphysique. En effet, il n'y a pas de parallélisme entre formulation et défense

²² *Dire le monde, op. cit.*, p. 31.

²³ *Dire le monde, op. cit.*, p. 44.

(indirecte) métaphysiques du principe de non-contradiction d'une part, et formulation et défense (indirecte) sémantiques du principe de non-contradiction d'autre part – même s'il y a parallélisme dans le dispositif de Francis Wolff. On peut, voire *on doit* même dissocier franchement les deux aspects, au risque d'affaiblir le principe de non-contradiction, quitte *paradoxalement* à abandonner la défense sémantique au profit de la défense métaphysique. Les arguments sémantiques de ceux qui soutiennent que, dans certains cas, la conjonction de propositions de la forme Φ et *non- Φ* peut être vraie (les « dialéthistes »), sont de nature très différente des arguments métaphysiques de ceux qui soutiennent que dans un monde correctement décrit on peut obtenir un fait positif et son correspondant négatif en même temps²⁴.

III. Une objection préalable et une réponse

Réglons d'abord une première difficulté dans la thèse de Francis Wolff qui me semble pouvoir trouver une résolution partielle à la lecture de son texte. C'est celle de savoir quel est le sens à donner au principe de non-contradiction – qui vaut dans *Dire le monde* comme un invariant structurel de tout langage dont l'une des expressions est dialogique, on dira « pragmatique », pour suivre un lexique plus standard. Pour dire les choses plus nettement, il est possible de distinguer au moins trois grandes formulations du principe de non-contradiction : c'est un *fait* logique. Mon expression est volontairement neutre quant à savoir si ces formulations sont différentes « versions » d'un même principe, ont des « sens » différents, réfèrent à des « genres » différents de principes de non-contradiction. Ce qu'il faudrait éviter, pour la thèse de *Dire le monde*, est la conclusion que la pluralité des formulations possibles du principe de non-contradiction implique l'indétermination du principe de non-contradiction. Mais il faudrait peut-être aussi éviter une conclusion pluraliste : qu'il y a plusieurs principes de non-contradiction dont les versions sont concurrentes. Dans le cadre établi par Francis Wolff, quel jeu dialogique jouerait-on alors ? Je vais construire une objection de type pluraliste, sans aller jusqu'à la conclusion que le pluralisme conduit à l'indétermination du principe de non-contradiction (même si cette indétermination s'ensuit probablement du pluralisme).

²⁴ Voir J.C. Beall, « On Truthmakers for Negative Truths », *Australasian Journal of Philosophy*, 78, p. 264-268.

Voyons les faits logiques concernant les formulations du principe de non-contradiction. On trouve couramment dans la littérature logique trois grandes formulations.

(PNC 1) Une formulation sémantique :

Deux propositions sont contradictoires si et seulement si il est logiquement impossible qu'elles soient conjointement vraies et logiquement impossible qu'elles soient conjointement fausses.

Remarque : on notera que la formulation sémantique se dédouble, puisqu'on peut soit la donner comme l'impossibilité logique de la conjonction de propositions de la forme Φ et $non-\Phi$, soit comme l'impossibilité logique d'une proposition comportant la conjonction de prédicats contradictoires Φ et $non-\Phi$ – ce qui en logique classique est équivalent, mais non en logique non classique. On notera que Francis Wolff, pour des raisons évidentes, adopte la seconde (qui extrait l'élément prédicatif).

(PNC 2) Une formulation syntaxique :

Une contradiction est une formule de la forme 'A & ~A'.

(PNC 3) Une formulation pragmatique :

On ne pourrait pas dire qu'un homme pourrait, dans un même souffle, asserter et nier (« assert and deny ») la même chose sans contradiction.

Remarque 1 : cette formulation est empruntée, volontairement, au Strawson de *Introduction to Logical Theory*, (London, Methuen, 1952, ch. 1, p. 52).

Remarque 2 : on notera que la logique de « not » est distinguable de celle de « deny » – élément problématique dans le cas de *Dire le monde* où la négation dialogique du prédicat (*denial*) fonctionne de manière parallèle²⁵ à la négation (*not-P*) sémantico-métaphysique du prédicat.

(PNC 4) Une formulation métaphysique comme chez Aristote, ou chez Francis Wolff (que l'on trouve aussi chez certains néo-meinongiens).

Que signifie, dans ces conditions, admettre le principe de non-contradiction ?
Voire : que signifie, dans ces conditions, défendre le principe de non-contradiction²⁶ ?

²⁵ J'adopte ici volontairement une formulation lâche qui sera techniquement précisée plus loin.

²⁶ On notera en effet que l'on peut admettre le principe de non-contradiction sans vouloir le défendre ni accepter de le défendre ni même vouloir en débattre. C'est la position de principe de David Lewis qui écrit : « *To conduct a debate, one needs common ground ; principles in dispute cannot of course fairly be used as common grounds ; and in this case, the principles not in dispute are so very much less certain than non-contradiction itself that it matters little whether or not a successful defense of non-contradiction could be based on them* », Lettre à G. Priest et J.C. Beall du 21 juillet 1999 publiée dans *The Law of Non-Contradiction*, ed. G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb, Oxford, Oxford University Press, 2004, p.176.

On le voit d'emblée, on ne peut admettre ou défendre (respectivement refuser ou attaquer) le principe de non-contradiction *simpliciter*. En d'autres termes, on ne peut être en la matière moniste innocemment. Il faut, dans le cas positif de la défense du principe, joindre à la preuve (indirecte) du principe (preuve que Francis Wolff fournit au moyen d'un argument transcendantal), la justification du choix de formulation – ce qui signifie opter, du moins me semble-t-il, pour *une* formulation, sémantique, syntaxique ou pragmatique. On répondra que le pluralisme est en l'occurrence totalement *indolore* : il suffit en effet (i) que l'on reconnaisse le principe de non-contradiction dans une version correcte et déterminée, (ii) que l'on dispose d'une traduction possible d'une version dans une autre, pour que la pluralité des formulations soit totalement indolore et ne joue pas contre le principe. Et c'est sans doute ce que Francis Wolff suppose, ou plutôt ce qu'il pense devoir valoir *a fortiori* – les trois formulations étant pour lui deux versants d'une condition unitaire : celle du fonctionnement transcendantal du langage qui suppose la version dialogique et s'articule à la version sémantico-métaphysique.

Mais l'unité n'est qu'apparente, en particulier si l'on se fie à la procédure et au critère de traductibilité. Par exemple, traduire une formulation syntaxique, qui fait usage de la négation, dans une formulation pragmatique, où c'est l'acte de nier (*denial*) qui se substitue à la négation, peut se révéler problématique. En effet, on peut arguer que la logique de « *not* » est distincte de la logique de « *deny* ». On peut considérer que *deny* est un opérateur exclusif et que *not* ne l'est pas : ainsi pour le dialéthiste, *il est des cas*²⁷ où l'on peut admettre la conjonction de propositions de la forme Φ et $non-\Phi$ sans devoir admettre que l'on *ne* puisse nier (*deny*) Φ . Paradoxalement, on obtiendrait en ce cas la meilleure *défense* de la formulation du principe de non-contradiction soutenue par Francis Wolff puisque *dans ce cas*, c'est-à-dire dans la version pragmatique du principe de non-contradiction où *deny* est reconnu comme ayant un fonctionnement exclusif, on parvient à retourner le dialéthiste en non-dialéthiste (« non »-dialéthiste, en quel sens ?). Pourtant, cela laisse subsister une difficulté : si l'on se limite même à la version sémantique du principe de non-contradiction, on peut montrer que les deux versions sémantiques du principe de non-contradiction, celle qui s'énonce comme l'impossibilité logique de la conjonction de propositions de la forme Φ et $non-\Phi$, et celle qui s'énonce comme l'impossibilité logique d'une proposition comportant la conjonction de prédicats

²⁷ Pour une présentation de la logique par *by cases*, voir J.-C. Beall et G. Restall, *Logical pluralism*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

contradictaires Φ et $\text{non-}\Phi$, sont deux versions *concurrentes* du même principe si l'on quitte le terrain de la logique classique. Mais c'est précisément en quittant le terrain de la logique classique que l'on soumet le principe de non-contradiction à des objections. On négligera ici ce point, dans l'absolu crucial, dans la mesure où il est orthogonal aux énoncés de *Dire le monde* – alors que la question de la multiplicité des formulations sémantiques, syntaxiques et pragmatiques ne l'est pas²⁸.

La réponse de Francis Wolff face à l'objection de la multiplicité des versions, ou des types de principe de non-contradiction, avec le spectre que le principe de non-contradiction soit bien un *pollakhôs legomenon*, consisterait sans doute à soutenir la thèse de l'unité des versions. Il y a en effet une double dépendance entre la dérivation dialogique et transcendantale du principe et le doublet sémantico-métaphysique que la dialogique requiert (il faut bien parler de quelque chose). La dialogique implique le partage par la négation des prédicats possibles d'un sujet (soutiendra-t-on de 'S' qu'il est 'P' ou 'non-P' ?); ce partage suppose le partage sémantico-métaphysique des prédicats possibles de la « quasi-essence ». Réciproquement, le partage sémantico-métaphysique des prédicats possibles de la « quasi-essence » délimite ce dont on peut parler sans se contredire. Et puis, encore une fois, les querelles logiques apparaîtraient à Francis Wolff comme étant des querelles régionales, comme la logique est régionale par rapport à la dialogique transcendantale... On retrouve bien ici l'expression transcendantale du principe de non-contradiction qui exprime le fonctionnement d'un langage pur dans sa double dimension interlocutive et objective ou *objectuelle*. Il y aurait en ce sens, dans la détermination transcendantale du principe de non-contradiction, unité entre les trois versions, et donc univocité du principe de non-contradiction dans toutes ses versions. Resterait à savoir si la thèse de l'ontologie critique est une thèse plus indiscutable, ou moins indiscutable, que la position logique du principe de non-contradiction : dans le cas contraire, l'ontologie critique devra s'incliner devant le statut épistémique des lois logiques, prises *stricto sensu*.

Mais, même à concéder la réponse possible de Francis Wolff à l'objection principale, il reste que la dialogique dépend elle-même du statut « atomique » de la

²⁸ Comme le note Achille Varzi, « Conjunction and Contradiction » dans *The Law of Non-Contradiction*, *op. cit.*, p. 108, « on peut être d'accord sur la validité du principe de non-contradiction (ou du tiers exclu) dans une lecture collective [la seconde version] mais pas dans la lecture distributive [la première version] ». Il est facile de construire des situations où les deux versions ne sont pas équivalentes : ainsi le vol par Gines de l'arrière-train de Sancho Panza qui cependant, plus loin dans le texte du *Quichote*, continue de voyager bien assis sur sa monture produit une violation du principe de non-contradiction qui est mieux décrite en termes distributifs que collectifs (puisque Cervantès n'écrit pas que Sancho a et n'a pas d'arrière-train).

négation à partir duquel le principe de non-contradiction « moléculaire » est formé. Or, le statut de la négation est ambigu. À l'endroit de la négation, le spectre du relativisme, du pluralisme, voire de l'indétermination sémantique du connecteur, menace plus gravement l'univocité transcendantale supposée du principe que l'objection précédente. D'autant que, comme le fait remarquer Mark Sainsbury, « une explication de la négation en termes de *denial* semble présupposer qu'il puisse exister un système de langage et de pensée qui soit sans négation (*negation-free*)²⁹ ». Barrer une telle option consiste, comme le fait Francis Wolff, à lier, voire identifier, *deny* et *not*, mais c'est précisément ce faisant qu'il retombe sous le coup de l'objection du dialéthiste qu'il est censé pouvoir parer par la conception pragmatique du principe de non-contradiction³⁰ !

IV. L'objection du pluralisme logique

Le dispositif et le statut du principe de non-contradiction établis dans *Dire le monde* sont problématiques pour une raison plus fondamentale que celle de la pluralité des formules du principe de non-contradiction (quoique connexe à la précédente). Qu'on appelle transcendantal ce principe (au sens des conditions de possibilités dialogiques et plus généralement du fonctionnement de tout langage) n'y change rien ; de même, qu'on veuille déborder le logique (donc la logique et même les logiques) par le dialogique n'y change rien non plus – même si ces deux gestes théoriques sont stratégiquement très forts.

En effet, le jeu dialogique suppose lui-même, au moins, que l'on entende 'S' et 'non-S' : il suppose donc que l'on soit capable de fixer ou ne serait-ce que clarifier ce que l'on entend par négation pour l'interlocuteur du jeu dialogique. Or, cela, c'est bien faire de la logique et de la sémantique ; et cela implique d'accepter de discuter de la sémantique de la négation elle-même, c'est-à-dire d'admettre la possibilité d'un discours en amont de la formule dialogique du principe de non-contradiction lui-même. Le travail « atomiste » sur le fonctionnement de la négation, comme le fait Platon dans *Le Sophiste*, semble philosophiquement supérieur au travail « moléculaire » sur le principe de non-contradiction³¹.

²⁹ R.M. Sainsbury, « Option negation and Dialetheias », dans *The Law of Non-Contradiction*, ed. G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 85.

³⁰ Je dis « censé », parce que *Dire le monde* ne mentionne pas ces objections et réponses : je les soulève pour montrer comment, avec les énoncés de *Dire le monde*, on peut répondre à des objections externes.

³¹ Ce sera l'objet d'un prochain article que de montrer en quel sens la négation dans *Le Sophiste* permet de fournir une formulation platonicienne très exacte du principe de non-contradiction.

Pour répondre de l'universalité possible du sens de la négation, donc de l'universalité possible du principe de non-contradiction, le texte de Francis Wolff possède une ressource que l'on peut appliquer au cas présent de la négation – même si c'est une ressource que Francis Wolff ne mobilise pas. Il suffit pour ce faire de transposer l'argument d'univocité des noms produits au moyen des « quasi-essences » : le discours « amont » dans lequel on discuterait des sens de la négation devrait lui-même supposer des conditions d'univocité requises également pour le discours « aval », à savoir « l'univocité du vouloir dire ». Rien ne sert donc de faire remonter en amont du niveau dialogique le travail sémantique de la négation, puisqu'à ce niveau, il faudrait encore bien accepter ou refuser une thèse portant sur la négation, c'est-à-dire faire usage de la négation en question. On rejoint ici une formulation du paradoxe auquel serait confronté un tenant du dialéthisme : dans quelle mesure peut-il lui-même soutenir sa thèse Φ , plutôt que la thèse *non- Φ* ? Plusieurs réponses sont possibles contre cette défense possible.

Premièrement, le paradoxe défensif tombe précisément quand on utilise une version exclusive de *denial*. On a vu plus haut que l'on ne peut admettre ou refuser une thèse tout en maintenant une version dialéthiste de la négation qu'à la condition d'admettre une version exclusive de *assert* et *deny*.

Deuxièmement, la réponse sur l'universalité métadiscursive et discursive du vouloir-dire confond, il me semble, indétermination sémantique et pluralisme sémantique (même si le pluralisme peut impliquer l'indétermination, il ne le fait pas toujours). Qu'il faille entendre un sens déterminé de la négation, *quel que soit* le niveau discursif, la chose est bien comprise ; mais que cela exclue un pluralisme des sens déterminés de la négation, tel n'est pas le cas. Or, l'objection du pluralisme des sens déterminés de la négation reste valable contre l'unicité transcendantale du principe de non-contradiction qui dépend de la manière dont on entend la négation. Cette option d'une pluralité de significations possibles de la négation est d'ailleurs ouverte dans *Dire le monde*, un peu imprudemment peut-être, puisque Francis Wolff admet que « la contradiction ainsi définie dialogiquement semble avoir les mêmes propriétés formelles que la négation que G.-G. Granger appelle 'la négation radicale', celle qui est exprimée par le foncteur de vérité³². » La formule indique bien une position de surplomb, le niveau dialectique étant en amont de la sémantique logique – mais je viens de montrer que cette posture en amont n'est pas tenable, puisqu'on peut toujours demander, dans le

³² *Dire le monde*, op. cit., p. 27, n.1.

jeu dialogique, devant l'alternative *tiens-tu la position 'S' ou 'non-S' ?* : « comment entends-tu 'non' ? ». Et encore une fois, sans même plaider pour l'indétermination des opérateurs logiques, la thèse pluraliste suffit à réfuter la position de Francis Wolff qui est celle apparemment de l'univocité et de l'universalité sémantiques de la négation, en se calant sur la « sémantique » de la négation radicale – on sait, de plus, que cette thèse pluraliste peut mener à des formules de la négation qui sont paraconsistantes...

Pour savoir comment situer objections et réponses au principe de non-contradiction, il faut dès lors distinctement situer la différence entre un pluralisme de type relativiste, un pluralisme simple et un pluralisme aristocratique, dont on montrera qu'il est le seul à pouvoir prémunir *Dire le monde* contre l'accusation possible d'indétermination sémantique. En d'autres termes, si l'on accepte le *fait logique* de la pluralité des *versions*, des *sens* ou des *types* de négation, comment ce fait logique pourrait *ne pas* être dirimant contre le principe de *Dire le monde* ?

Admettre ou défendre le principe de non-contradiction, est-ce admettre ou défendre l'une des versions du principe de non-contradiction en reconnaissant la correction des autres et opter pour l'une ou l'autre des versions pour des raisons pragmatiques ? On aurait alors une forme de pluralisme sur fond de relativisme à la Carnap :

En logique, il n'y a pas de morale. Chacun bénéficie de la liberté de construire sa propre logique, i.e., sa propre forme de langage, comme il le souhaite. Tout ce qui est exigé de lui est que, s'il souhaite en discuter, il doit énoncer ses méthodes clairement, et fournir des règles syntaxiques plutôt que des arguments philosophiques³³.

Le choix de logique est ici déterminé par certains contextes d'usage, par exemple le choix de défendre un usage retreint ou large de la conséquence logique selon les contextes – ainsi certains logiciens décident parfois de passer de la logique classique à une logique intuitionniste. Le principe de tolérance carnapien dépend, on le sait, de la distinction de ce qui est interne à un langage et de ce qui est externe, de sorte qu'il exclut qu'il y ait un point de vue à partir duquel on puisse juger de la correction des différents systèmes logiques (pluralisme), et réciproquement (pendant relativiste) que tout fait logique (exemplairement, le fonctionnement de la conséquence logique) dépend du langage dans lequel il est énoncé.

Ce ne peut être une thèse qu'accepterait Francis Wolff car la composante pragmatique du principe, issu de la logique de l'interlocution, est reliée à une

³³ R. Carnap, *La syntaxe logique du langage*, Paterson, Littlefield, 1959, p. 52, ma trad..

composante sémantique, ou plus exactement sémantico-métaphysique, et c'est précisément sur ce plan que le relativisme veut être évité (*Dire le monde* recherche précisément des structures, perceptives et linguistiques, universelles). Non qu'une option sémantique exclue nécessairement le relativisme, puisqu'on peut bien énoncer une version sémantique du principe de non-contradiction tout en soutenant que le sens de la négation est relatif à la logique adoptée (par exemple une négation normale en logique et une négation non normale) ; mais la manière dont Francis Wolff dérive la version sémantique de son principe requiert une universalité transcendantale qu'il entend avoir établi.

Que dire d'une position simplement pluraliste de la négation ? Elle conduirait inmanquablement à la concurrence des sémantiques de la négation – or dans ce cas, cela interdirait précisément que puisse être joué le jeu dialogique : il serait bloqué dès le premier coup, par un blocage sur le sens de la négation. Cette option ne peut donc pas davantage être acceptée dans le cadre de *Dire le monde*.

Admettre ou défendre le principe de non-contradiction, est-ce alors admettre ou défendre l'une des versions du principe de non-contradiction ? On peut en effet soutenir une forme de pluralisme « aristocratique » dans lequel on admet à la fois qu'il y a une pluralité de *versions* de la négation, mais qu'une de ces versions est en situation de primauté relativement aux autres. C'est sans doute une thèse que pourrait accepter Francis Wolff et que l'on pourrait défendre comme suit, en suivant l'inspiration du texte de Gilles-Gaston Granger, *Formes, opérations, objets*.

Si Granger reconnaît qu'il y a plusieurs formes de négations, non seulement grammaticales, mais formelles, il distingue aussi dans les différentes « variantes de la négation formelle » une « négation radicale », qui est celle-là même que Francis Wolff lui reprend. Cette « négation radicale » est située comme première et universelle relativement aux autres négations qui dépendent de la particularisation d'objets formels (nous reprenons volontairement ce langage aristotélicien qui est aussi celui de *Dire le monde*). On retrouve le schème de primauté et d'universalité, quoique déplacé de la métaphysique à la logique de l'objet quelconque et de la logique de l'objet quelconque à la dialogique, d'Aristote à Granger puis de Granger à Francis Wolff.

Reste que les propriétés sémantiques et syntaxiques que Granger reconnaît à la négation radicale sont telles que « la négation radicale apparaît comme solidaire par nature de la *bivalence*, et du principe du *tiers-exclu* et de *non-contradiction*³⁴ ». Il y

³⁴ G.-G. Granger, *Formes, opérations, objets*, *op. cit.*, p. 99.

aurait donc, soit une circularité à fonder l'unicité et l'univocité du principe de non-contradiction par celles de la négation, soit la nécessité de les poser en même temps, soit encore la possibilité de les identifier purement et simplement (après tout, le principe de non-contradiction n'est que l'expression de la négation contradictoire). Une manière de couper à travers champs serait de dire simplement que nous parlons et que nous percevons dans des mondes classiques : et c'est sans doute ce qui suffit aux énoncés de *Dire le monde*.

Dans quelques discussions avec Francis, nous avons souvent plaisanté sur les mérites relatifs d'Aristote et de Platon, Francis soutenant la position aristotélicienne, moi la position platonicienne. Et il est vrai que la position platonicienne est souvent moins naturelle, Platon étant un genre fort étrange de philosophe, dont les schèmes métaphysiques, regardés de près, sont peu intuitifs et très certainement éloignés des schèmes perceptifs et linguistiques ordinaires. Pour ce qui concerne la présente question, il me semble que tout le travail du *Sophiste*, autour de la négation, qui a tant obsédé les philosophes et commentateurs de langue anglaise, en faisant porter la charge de l'analyse sur la négation, est peut-être mieux *situé*, que le travail moléculaire d'Aristote sur le principe de non-contradiction. Je terminerai cette contribution donc par une question à l'ami Francis : *What is 'not' ?*

Bibliographie

Beall J.C., « On Truthmakers for Negative Truths », *Australasian Journal of Philosophy*, 78, p. 264-268.

Beall J.-C. & G. Restall, *Logical pluralism*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Berto Francesco, *How to sell a contradiction. The Logic and Metaphysics of Inconsistency*, London, King's College Publications, 2007.

Bolton Robert, « Metaphysics as Science », dans T. Scaltsas, D. Charles, M.L. Gill (eds.), *Unity, Identity and Explanation in Aristotle's Metaphysics*, Oxford, Oxford University Press, 1994.

Braithwaite Ricahrd Bevan, *Scientific Explanation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1953.

Burnyeat Myles, *Introduction au Théétète de Platon*, Paris, PUF, 1998.

Carnap Rudolf, *La syntaxe logique du langage*, Paterson, Littlefield, 1959.

Dancy R. M., *Sense and contradiction*, Dordrecht, Reidel Publishing Company, 1975

Granger Gilles-Gaston, *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, « Mathesis », 1994.

Kévorkian Gilles, « L' "invention de la proposition" dans le *Sophiste* de Platon : une projection des paradigmes aristotéliens et frégéens de la prédication » dans *Le langage*, Gilles Kévorkian, éd., Paris, Vrin, coll. « Thema », 2009, p. 15-43.

Lewis D., Lettre à G. Priest et J.C. Beall du 21 juillet 1999, dans G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb (eds.), *The Law of Non-Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 176-177.

Priest Graham, J.C. Beall, and Bradley Armour-Garb (eds.), *The Law of Non-Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Priest Graham, *In Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, [1997] expanded edition, 2006.

Priest Graham, *Doubt Truth to be a Liar*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

Sainsbury R. M., « Option Negation and Dialetheias », dans G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb (eds.), *The Law of Non-Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 85-92.

Strawson Peter Frederick, *Introduction to Logical Theory*, London, Methuen, 1952.

Varzi Achille, « Conjunction and Contradiction », dans G. Priest, J.C. Beall, and B. Armour-Garb (eds.), *The Law of Non-Contradiction*, Oxford, Oxford University Press, 2004, p. 93-110.

Wolff Francis, *Dire le monde*, Paris, PUF, 1997.

Wolff Francis, « Proposition, être et vérité : Aristote ou Antisthène ? » dans *Théorie de la phrase et de la proposition de Platon à Averroès*, éd. S. Diebler, Ph. Büttgen, M. Rashed, Paris, Presses de l'Ecole normale supérieure, 1999, p. 45-63.

Wolff Francis, « Langage et métaphysique » dans G. Kévorkian (éd.), *Métaphysiques contemporaines*, Paris, Vrin, « Théma », 2018, p. 22-47.

Yagisawa Takashi, *Worlds and Individuals, Possible and Otherwise*, Oxford, Oxford University Press, 2010.